

DÉPARTEMENT

Saône et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DEMIGNY 71150**

Date : 10 avril 2025

Numéro : 14/2025

Séance du 10 avril 2025

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 12

Absents excusés : 5

Absents non excusés : 2

Retard : 0

Pouvoirs : 2

Pris part à la délibération : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à Dix-neuf heures et zéro minute,
Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Christiane DEBATTY,
Florence BOURNAT-GALVAING, Claudie JOBARD, Mme Manon JOLIVET, Mrs
Daniel SUBIRANIN, Gérald NEVORET, François MAUCHAND, Guy CONON,
Christophe JACQUEMARD.

Absents excusés : Ms. José DE SOUSA, Patrick CHARLES, Jean-François
SIRANDRÉ, Mickaël PAVAT, Mme Pascale PERIER.

Absents non excusés : Mrs Jean-Baptiste COUTACHOT, Laurent VAN ASSEL.

DATE DE LA CONVOCATION

31/03/2025

DATE D’AFFICHAGE

14/04/2025

Pouvoirs : José DE SOUSA a donné pouvoir à Marie-Claire DILLY
Patrick CHARLES a donné pouvoir à Guy CONON

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 071-217101708-20250410-14_2025-DE



OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Finances- Subventions associations 2025

Madame La Maire rappelle au Conseil Municipal que la commission Vie associative s'est réunie le 24 février 2025, pour examiner les demandes de subvention des associations deminoises pour l'année 2025.

La commission propose d'attribuer les montants de concours financier comme suit :

Associations	Demandes de financement	Propositions de la commission
GYM ET BIEN ETRE	3000€	2000€
DEMIGNY FA SOL	500€	350€
FANFARE	800€	800€
AMITIE AU VILLAGE	500€	300€
ECOLE DE MUSIQUE	2500€	1000€
M.J.C.	2000€	750€
ENTRE NOUS CA MARCHE	550€	400€

Associations	Demandes de financement	Propositions de la commission
TETE A L'AN VERT	80€	100€
P'TITS LOUPS	500€	400€
AMICALE SAPEURS POMPIERS	300€	300€
TENNIS CLUB	2180€	1000€
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE		1500€
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE		1000€

Après avoir entendu l'exposé de Mme La Maire et vu l'avis de la Commission Vie Associative, Mmes BOURNAT-GALVAING, JOLIVET ne prenant pas part au vote, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** aux Associations, les montants de subventions pour 2025, tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 071-217101708-20250410-14_2025-DE



POUR EXECUTION CONFORME,
Certifié Exécutoire,
La Maire, Marie-Claire DILLY.